

# יִשְׂרָאֵל לֹמְדִים

## פְּרַשְׁת בְּהַר בְּהוּקוֹתַי . Parachat Behar Behoukotai

Assaf raconte...

אַסַּף מְסַפֵּר



Chers enfants,

★ Cette semaine, nous allons lire deux Parachiyot, Behar et Beh'oukotaï, et nous finirons le Sefer Vayikra.

★ La Parachat Behar commence par les lois concernant la *Chmita* et le *Yovel*. Le peuple d'Israël, qui travaillait la terre, devait compter six ans depuis l'entrée en Eretz Israël. La septième année s'appelle l'année de la *Chmita* et correspondait à un cycle. Au bout de sept cycles de *Chmita*, c'est-à-dire au bout de 49 ans, on atteignait l'année du *Yovel*, la cinquantième année.

★ Pendant les années de *Chmita* et de *Yovel*, il était interdit de travailler la terre, de semer, de labourer, de récolter. Pendant ces années, tout ce que la terre produisait était libre d'accès et chacun pouvait venir se servir.

★ Mais l'année du *Yovel* avait une autre particularité : tous les esclaves étaient libérés et pouvaient rentrer chez eux ; toutes les terres et les champs qui avaient été vendus étaient restitués à leurs propriétaires (s'ils les avaient vendus parce qu'ils avaient des difficultés financières). C'est pour cela que lors d'une vente, il fallait compter le nombre d'années avant le prochain *Yovel* pour fixer un prix adapté.

★ Ensuite, la Paracha parle d'une *mitsva* importante : aider un homme qui a perdu ses richesses et est devenu pauvre. La Torah nous ordonne de lui prêter de l'argent et de l'aider.

La Paracha termine par une série de lois sur l'idolâtrie, le Chabbat et la sainteté du *Beth Hamikdach*.

Nous passons ensuite à la dixième et dernière Paracha du Sefer Vayikra !

★ La Paracha commence par décrire les récompenses, mais aussi les punitions prévues, selon que nous respectons les *mitsvot* ou pas. Si nous respectons les *mitsvot*, D.ieu nous promet de bonnes pluies, qui feront pousser les récoltes. Au contraire, si nous ne respectons pas la parole de D.ieu, alors nous risquons d'être punis. Mais cette partie de la Paracha se termine sur une promesse optimiste : quoi qu'il arrive, D.ieu se souviendra toujours de son peuple, le peuple d'Israël.

★ La Paracha parle ensuite de lois concernant les promesses d'offrandes au *Beth Hamikdach* et se termine sur les lois du *maasser béhéma* : les bergers devaient apporter un dixième de leur troupeau en *korban* au *Beth Hamikdach*.

★ Et c'est ainsi que se termine le Sefer Vayikra !

«חֹזֶק חֹזֶק וּנְתִיחֹזֶק»

## Le Dvar Torah d'Assaf דְּבַר הַתּוֹרָה שֶׁל אֶסָף



Chers enfants,

Cette semaine, nous lisons ce verset :

« וְקִדְשַׁתֶּם אֶת שְׁנַת הַחֲמִשִּׁים שָׁנָה וְקִרְאתֶם דְּרוֹר בְּאָרֶץ לְכָל-  
יֹשְׁבֵיהָ יוֹבֵל הוּא תְהִיָּה לָכֶם וּשְׁבַתֶם אִישׁ אֶל-אֲחֻזָּתוֹ וְאִישׁ אֶל-  
מִשְׁפַּחְתּוֹ תָּשְׁבוּ » (פרק כה, פסוק י)

**“Vous sanctifierez cette cinquantième année, en proclamant, dans le pays, la liberté pour tous ceux qui l’habitent : cette année sera pour vous le Yovel, où chacun de vous rentrera dans son bien, où chacun retournera à sa famille.”**

**(Chapitre 25, verset 10)**

Ce verset parle de quelque chose d’incroyable ! Pendant l’année du *Yovel*, soit la cinquantième année après l’arrivée en Eretz Israël, et ensuite tous les cinquante ans, la Torah nous ordonne de ne plus travailler la terre (comme pendant la *Chmita*) et de rendre toutes nos possessions à leur premier propriétaire. Les esclaves (il était fréquent à l’époque d’avoir des esclaves) étaient libérés, les terres et les constructions étaient rendues à leur propriétaire initial et toutes les dettes étaient effacées. C’est comme si, tous les 50 ans, tout recommençait de zéro.

À travers les *mitsvot* de *Chmita* et *Yovel*, la Torah vient nous enseigner quelque chose d’important : dans ce monde, rien ne nous appartient vraiment. En fin de compte, tout appartient à D.ieu, comme il est dit dans cette Paracha : “car la terre est à Moi” (chapitre 25 ; verset 23).

Quelles que soient nos richesses, une fois venu le *Yovel*, nous devons effacer toutes les dettes qui nous sont dues et rendre les terres que nous avons achetées. D.ieu nous enseigne ici une leçon importante : la modestie.

D.ieu attend de nous que nous soyons des personnes modestes, contentes de ce que l’on a et conscientes que tous nos biens matériels et nos richesses ne sont que temporaires et peuvent disparaître à tout moment.

Nous n’avons pas le droit de travailler la terre, pour montrer que ce n’est pas nous, mais D.ieu, qui la contrôle. Nous annulons les dettes et les ventes pour montrer notre modestie et notre humilité face à nos richesses.

**Chabat chalom !**



### Pour aller plus loin...

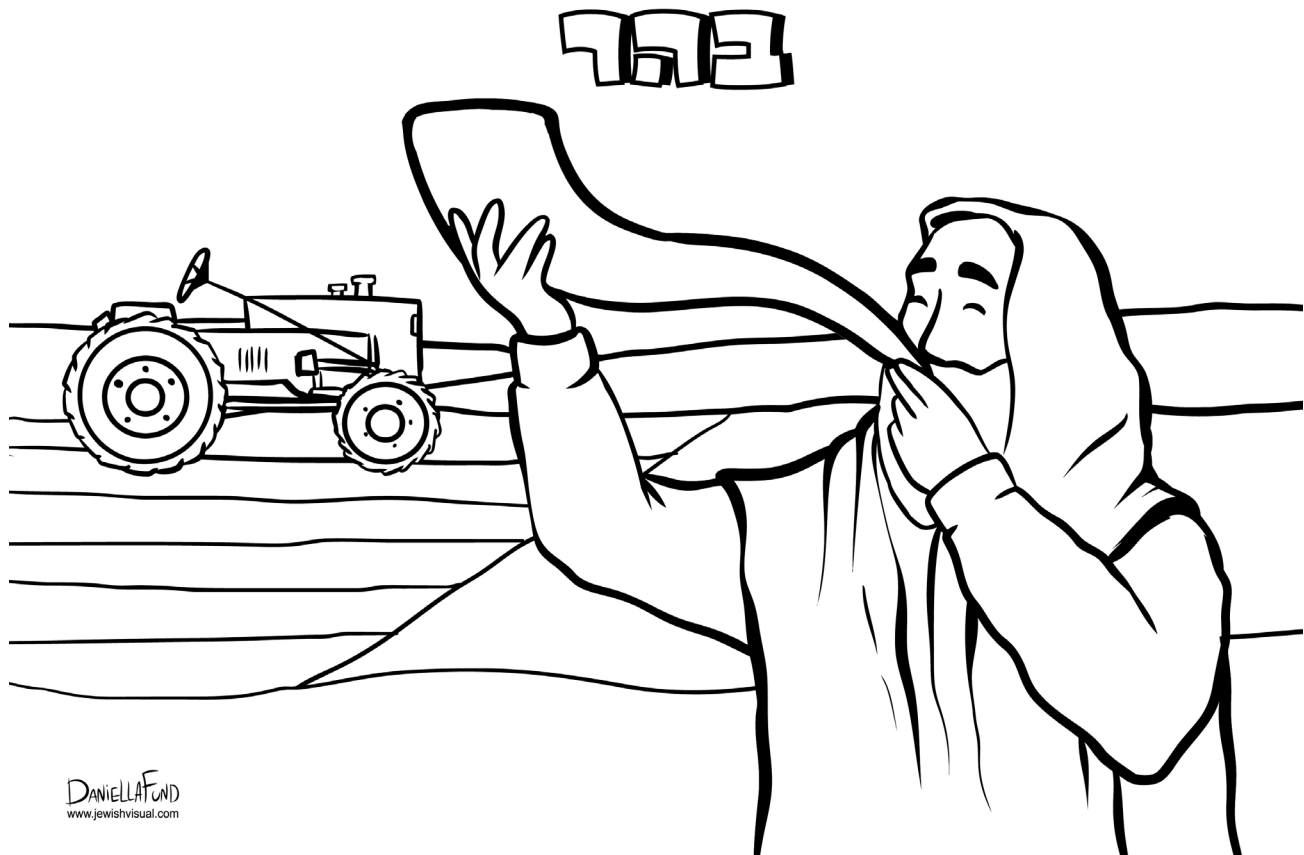
★ Que pensez-vous de la *mitsva* du *Yovel* ? Peut-on faire des affaires de cette façon ? Pensez à plusieurs façons de vendre sa terre en prenant en compte la *mitsva* du *Yovel* (vous pouvez approfondir en consultant les lois sur ce sujet).

## Le quiz de la Paracha

## חידון הפרשה



- 1 Combien de temps dure un cycle de *Chmita* ?
- 2 Combien de temps dure un cycle de *Yovel* ?
- 3 Qu'est-ce que la *Chmita* et le *Yovel* ont en commun ?
- 4 Qu'arrive-t-il aux esclaves à l'occasion du *Yovel* ?
- 5 À quel moment annonçait-on le *Yovel* ? (Chapitre 25 ; verset 9)
- 6 Comment annonçait-on le *Yovel* ? (Chapitre 25 ; verset 9)
- 7 Qu'est-ce que le *maaser béhéma* ?



DANIELLA FUND  
www.jewishvisual.com

Les bergers apportaient un dixième de leur troupeau en *korban*.  
Réponses : 1. 7 ans 2. 50 ans 3. Il est interdit de travailler la Terre et les dettes étaient annulées. 4. Les esclaves qui le souhaitaient étaient libérés. 5. Le neuvième mois selon le calendrier de la Torah, le mois de Tichrit 6. On sonnait du chofar 7.



Grâce au tableau de décodage, devinez quel autre nom est donné à la *Chmita* et quand aura lieu la prochaine.

ט	ח	ז	ו	ה	ד	ג	ב	א
ץ	פ	ע	ס	נ	מ	ל	כ	י
					ת	ש	ר	ק
1	2	3	4	5	6	7	8	9



-----

-----

La *Chmita* est aussi appelée \_\_\_\_\_ et la prochaine aura lieu en l'an \_\_\_\_\_.



[www.lamorim.org](http://www.lamorim.org) | [info@lamorim.org](mailto:info@lamorim.org)

Dvorah Serrao, directrice de Lamorim

Florence Touati-Wachsstock, experte pédagogique Lamorim

Assaf Weizman, référent pédagogique Lamorim